

**DECLARATION SUR LE THEME DU SOMMET :
LES « VALEURS PARTAGEES : POUR
UNE PLUS GRANDE UNITE ET INTEGRATION »**

Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) réunis lors de la seizième session ordinaire de la Conférence de l'UA, à Addis-Abeba (Ethiopie), les 30 et 31 janvier 2011, après avoir débattu du thème consacré à cette session, à savoir « Valeurs partagées en Afrique : Pour une plus grande unité et intégration » :

Rappelant la Décision EX.CL/Dec.525 (XVI) qui a été approuvée par la quatorzième session ordinaire de la Conférence qui a recommandé que la seizième session ordinaire de la Conférence soit consacrée aux valeurs partagées de l'Union africaine y compris l'identification des obstacles et mesures qui doivent être adoptées en vue de faciliter l'intégration continentale fondée sur ces valeurs ainsi que la mise en place d'une architecture panafricaine sur la gouvernance qui servira de cadre de concertation entre les différentes parties prenantes;

Inspirés par l'histoire des luttes de libération de l'Afrique et la quête continue de la souveraineté, de la liberté et de l'autodétermination de tous les pays africains ainsi que par la riche tradition de solidarité, de consensus, de la réconciliation nationale, de communautarisme et sa contribution aux principes universels de gouvernance, de démocratie et des droits de l'homme ;

Inspirés en outre par les valeurs partagées énoncées dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, qui soulignent, entre autres, l'importance de la gouvernance démocratique, de la participation populaire, de l'état de droit et des droits de l'homme et des peuples et du développement socioéconomique durable;

Reconnaissant que les valeurs partagées représentent l'un des quatre piliers du Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine (2009-2012) à travers lequel la Commission entend mettre en œuvre la vision de l'Union;

Reconnaissant par ailleurs que les valeurs partagées constituent un moyen qui permettra d'accélérer le programme d'intégration de l'Afrique par le biais des valeurs et des principes énoncés dans les différents instruments, décisions et déclarations qui ont été adoptés par l'Union ;

Reconnaissant en outre le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile dans la promotion des valeurs partagées et l'importance d'assurer et de renforcer leur participation au développement, à la popularisation et à l'appropriation de ces valeurs;

Notant que l'Afrique a fait des progrès notables dans la promotion des valeurs partagées et que le développement et la mise en œuvre de valeurs sont un processus continu dont la durabilité nécessiterait la participation active de toutes les parties prenantes;

Nous engageons à créer des États viables et démocratiques assurant la prestation efficace de services aux peuples africains et la promotion des progrès économiques et de la bonne gouvernance;

Conscients de la nécessité de promouvoir et d'encourager les pratiques démocratiques, la bonne gouvernance et l'Etat droit, de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales, de respecter le caractère sacré de la vie humaine et le droit international humanitaire dans le cadre des efforts de prévention des conflits ;

Convaincus que les Communautés économiques régionales (CER) constituent des piliers du développement et de la promotion d'un programme continental efficace pour l'intégration basé sur des valeurs partagées;

Conscients du fait que le continent est confronté à de nombreux défis dans le cadre de la promotion, de la ratification et de l'appropriation des instruments relatifs aux valeurs partagées et reconnaissant qu'il existe un certain nombre d'obstacles qui doivent être surmontés dans la promotion des valeurs partagées;

Déclarons ce qui suit :

1. **NOUS NOUS ENGAGEONS** à intensifier nos efforts en vue d'assurer une meilleure compréhension des « valeurs partagées » et leur promotion et leur vulgarisation auprès des peuples africains pour définir l'avenir commun de l'Afrique et de mobiliser les peuples africains en vue de la réalisation des visions partagées d'unité et d'intégration continentales ;
2. **NOUS REAFFIRMONS** notre engagement à accélérer la ratification et l'intégration des instruments relatifs aux valeurs partagées et **Nous demandons** à la Commission d'adopter des mesures et des modalités pour aider les Etats membres à mettre en place les capacités et les processus nécessaires pour le suivi et l'évaluation des efforts consentis dans le cadre de l'appropriation de ces valeurs ;
3. **NOUS AFFIRMONS** la nécessité de consolider et de mettre effectivement en œuvre les instruments relatifs aux valeurs partagées notamment le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et les Plans nationaux pertinents comme vecteurs clés de l'unité, de l'harmonisation des politiques, de la convergence et de l'intégration sur le continent ;
4. **NOUS ENCOURAGEONS** la Commission de l'Union africaine à assurer une synergie plus grande entre la paix et la sécurité et la gouvernance et la démocratie pour que la promotion des valeurs partagées sur le terrain occupe une place de choix dans les activités du Conseil de paix et de sécurité ;
5. **NOUS NOUS ENGAGEONS EN OUTRE** à promouvoir le rôle des femmes dans la vie socioéconomique et à accorder la priorité à la participation directe des femmes au processus de prise de décision conformément à la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes et à la Déclaration sur la Décennie de la femme africaine (2010-2020) ;

6. **NOUS DEMANDONS** aux jeunes de participer aux processus de gouvernance et de démocratie, tel que préconisé dans la Charte africaine de la jeunesse, et **NOUS DEMANDONS** que des efforts soient faits pour mettre en place, sur une base annuelle, un parlement des jeunes au niveau continental ;
7. **NOUS ENCOURAGEONS EN OUTRE** les efforts en vue de renforcer la participation des instituts africains de recherche, des universités, de la société civile et des médias à la promotion des valeurs partagées dans le cadre des efforts visant à assurer l'appropriation de ces valeurs par l'Afrique.
8. **NOUS DEMANDONS** à la Commission de l'UA et aux autres organes d'assurer la promotion de l'appropriation par l'Afrique des valeurs partagées grâce à une communication plus vaste et au partage des informations en apportant un appui direct aux Etats membres, en veillant au renforcement des institutions et en adoptant des mesures pour assurer l'évaluation du succès et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de valeurs partagées;
9. **NOUS DEMANDONS** à tous les peuples africains et à l'ensemble des parties prenantes de s'approprier les valeurs partagées adoptées en fournissant des ressources et en assurant la promotion de ces valeurs en tant que moyen de renforcement de l'unité et de l'intégration africaines ;
10. **NOUS DEMANDONS** aux CER de travailler en étroite collaboration avec la Commission de l'UA et les autres organes et institutions de l'Union africaine en vue d'harmoniser leurs instruments et **NOUS LEUR DEMANDONS EGALEMENT** de promouvoir les valeurs partagées, en particulier dans les domaines de la démocratie, de la gouvernance et de la participation populaire ;
11. **NOUS NOUS FELICITONS** du travail accompli par la Commission de l'Union africaine dans le cadre du renforcement de l'Architecture de gouvernance africaine et affirmons qu'il est important de mettre en place une Plate-forme de gouvernance africaine pour faciliter l'harmonisation des instruments et la coordination des initiatives en matière de gouvernance et de démocratie ;
12. **NOUS NOTONS AVEC SATISFACTION** l'assistance fournie par nos partenaires bilatéraux et multilatéraux et les **INVITONS** à continuer de travailler en étroite collaboration avec nous en vue de la popularisation et de l'appropriation des valeurs partagées et **NOUS DEMANDONS** à la Commission de l'UA de faire rapport sur la présente Déclaration.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2011

“Towards Greater Unity and Integration through Shared Values”

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/272>

Downloaded from African Union Common Repository